Collège Sciences de la santé / Université de BORDEAUX



UFR des sciences médicales

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE

MEDECINE FOETALE

Université concernée :
Université de Toulouse (Professeur VAYSSIERE).

1 - Objectifs de la formation

Acquérir et développer des connaissances spécialisées, approfondies et pluridisciplinaires en médecine fœtale.

2 - Responsables

Responsable Université de Bordeaux :
Professeur Loïc SENTILHES
CHU Pellegrin, Service de gynécologie obstétrique
Place Amélie Raba Léon
33076 Bordeaux Cedex
loic.sentilhes@chu-bordeaux.fr

Coresponsable Université de Bordeaux :
Docteur Hanane BOUCHGHOUL
CHU Pellegrin, Service de gynécologie obstétrique
Place Amélie Raba Léon
33076 Bordeaux Cedex
hanane.bouchghoul@chu-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

- ***3-1 Capacité d'accueil :***

 Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **5** et le maximum à **20** pour chacune des universités cocontractantes.

- ***3-2 Durée de la formation :***

 La durée est de 1 an et a lieu tous les ans.

- ***3-3 Enseignement théorique :***

 L'enseignement se fait en présentiel et à distance.
 Le volume horaire global de la formation est de **minimum 100 h** réparties sur 5 semaines distinctes (novembre/décembre/janvier/février/mars). Organisation des cours sur 5 sessions de 3 jours.
 Les cours se déroulent à la Maternité du CHU Pellegrin avec enseignement en présentiel et distanciel et débutent en novembre.

- ***3-4 Stages* :***

 Un stage pratique obligatoire doit être réalisé dans un centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal (CPDP) et de médecine fœtale sous forme de **20 vacations** ou participation à des réunions de CPDP.

 **les stages donnent lieu à convention*.

4 - Conditions d'inscriptions

Titres requis ou niveau :

- Médecins titulaires d'une des spécialités suivantes : gynécologie obstétrique, pédiatrie, chirurgie pédiatrique, génétique, radiodiagnostic et imagerie médicale, anatomopathologie,
- Internat DES au-delà de la 2ème année de formation : gynécologie obstétrique, pédiatrie, chirurgie pédiatrique, génétique, radiodiagnostic et imagerie médicale, anatomopathologie,
- Sages-femmes diplômées d'état,
- Médecins étrangers justifiant du même niveau d'études,
- Conseillers en génétique.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : 350€ / an

En formation continue : 800€ /an

Tarif spécifique formation continue :

- Faisant fonction d'interne : **350€ /an,**
- Assistant hospitalo-universitaire, chefs de clinique : **550€ /an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- ***6-1 : Nombre de sessions :***

 Il est organisé 1 session d'examen.

- ***6-2 : Nature des épreuves :***

 L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études consistant en une épreuve écrite de 2 h qui comporte 4 questions rédactionnelles :

 - 1 question de génétique, cytogénétique,
 - 1 question de prise en charge pédiatrique,
 - 1 question de prise en charge obstétricale,
 - 1 question de synthèse.

 L'épreuve écrite est notée sur 40 (coefficient 2).
 Afin d'être admissible à l'épreuve orale (soutenance de mémoire), le candidat doit obtenir une note ≥ à 20/ 40.

 L'épreuve orale consiste en la préparation d'un mémoire, qui sera présenté par le candidat et discuté avec un jury. Le mémoire est noté sur 20 (coefficient 1).

- ***6-3 : Validation :***

 L'étudiant doit obtenir la moyenne générale à chacune des 2 épreuves.
 L'étudiant est admissible s'il obtient une note≥ à 20/40 (coefficient 2) à l'épreuve écrite.

 Pour les étudiants admissibles, il est demandé à l'étudiant de produire un mémoire sur la thématique de la médecine fœtale, avec une soutenance orale devant un jury.
 L'étudiant est admis s'il obtient une note ≥ à 10/20 (coefficient 1) à l'épreuve orale.

- ***6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :***

 Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation exceptionnelle accordée par le coordonnateur du DIU sur justification motivant l'absence aux épreuves orales.

 Dans ce cas, le candidat conserve l'acquis de son admissibilité pour l'année universitaire suivante.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité.

Création :
Conseil UFR Sciences Médicales du 09/05/2022 Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022
Modification :
Mis à jour (programme) le 25/01/2023 **Modification du tarif formation initiale et tarif spécifique formation continue (harmonisation) :** Conseil UFR Sciences Médicales du 13/03/2023 Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023 **Modification des titres requis ou niveau** Conseil UFR Sciences Médicales du 05/02/2024 Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/02/2024 **(Version 4)** **Mise à jour (volume horaire) :** 03/07/2024 **(Version 4-1)** **Mise à jour (volume horaire) :** 21/10/2026 **(Version 4-2)**

PROGRAMME DIU MEDECINE FŒTALE
(BORDEAUX/ TOULOUSE)

Génétique 10h

1. Cytogénétique et ACPA 2h
2. DPNI 1h30
3. Ciliopathies, syndrome Charge 1h
4. Conseil génétique et mécanismes de transmission génétique 1h
5. Syndromologie, place de l'exome en anténatal 1h30
6. Hyperclarté nucale 1h
7. Diagnostic pré-implantatoire 2h

Neurologie 10h

1. Pathologies de la ligne médiane 1h30
2. Ventriculomégalie cérébrale 1h30
3. Anomalies de la gyration 1h30
4. Hémorragie intra-cérébrale 1h
5. Anomalies de la fosse postérieure 1h30
6. Anomalies de fermeture du tube neural 1h30
7. Malformations vasculaires cérébrales 45 min
8. Immobilisme fœtal- arthrogrypose 45 min

Cardiologie 7h

1. Embryologie cardiaque 1h
2. Cardiopathies congénitales 5h
3. Troubles du rythme cardiaque 1h

Abdomen 6h

1. Omphalocèle et laparoschisis 2h
2. Images intra-abdominales 1h30
3. Foie, anomalie de la circulation vasculaire hépatique 1h
4. Obstacle digestif 1h30

Uro-néphrologie 6h

1. Uropathie : diagnostic et prise en charge anténatale 1h30
2. Uropathie : prise en charge post-natale 1h30
3. Néphropathies et reins hyperéchogènes 2h
 Exploration de la fonction rénale 1h

Pelvis, pathologies génitales 4h

1. Anomalie des OGE 2h
2. Cloaque/ sinus urogénital 2h

Thorax 5h

1. Hernie de coupole diaphragmatique 2h
2. Malformations pulmonaires 2h
3. Hydrothorax 1h

Face 5h

1. Anomalie de l'œil 1h
2. Fentes faciales 2h
3. Anomalies de la face et dysmorphie 2h

Cou 3h

1. Thyroïde fœtale 1h30

2. Pathologies cervicales fœtales 1h30

Squelette 9h

1. Maladies osseuses constitutionnelles 2h
2. Craniosténose 1h30
3. Anomalies des extrémités 2h
4. Pathologies rachidiennes 1h30
5. TDM osseux fœtal 45 min
6. Conduite à tenir devant des pieds bots 45 min

Grossesses multiples 6h

1. Pathologies des grossesses monochoriales 3h
2. Grossesses gémellaires bichoriales 2h
 a. Stratégies de prise en charge
 b. Réduction embryonnaire-Interruption sélective de grossesse

Hématologie 2h30

1. Anémie fœtale immune et non-immune 1h30
2. Thrombopénie fœtale et allo-immunisation plaquettaire 1h

Pathologies infectieuses 5h

1. Fœtopathie à CMV 2h
2. Toxoplasmose congénitale 1h30
3. Parvovirus B19, varicelle, rubéole 1h30

RCIU 3h30

1. Origine syndromique des RCIU 1h30
2. Surveillance et prise en charge du RCIU 2h

Annexes fœtales 4h30

1. Anomalies de la quantité de liquide amniotique 1h30
2. Pathologies placentaires et funiculaires 1h30
3. Placenta praevia et accreta 1h
4. Tumeurs trophoblastiques gestationnelles 1h

Organisation 8h

1. Cadre légal du CPDP 1h
2. Conséquence et Prise en charge psychologique d'un couple dans un parcours de médecine fœtale 1h
3. Modalités de l'IMG 1h
4. Prise en charge du corps / fœtopathologie 1h15
5. Annonce de la malformation 45min
6. Accompagnement néonatal / soins palliatifs 1h
7. Ethique et médecine fœtale 2h

Divers 7h30

1. Anasarque fœtale 1h30
2. Tumeurs fœtales 1h30
3. Thérapie fœtale in utero 1h30
4. Prélèvements ovulaires 1h
5. Diagnostic anténatal et dermatologie 1h
6. Pathologies maternelles en médecine fœtale 1h

Cas cliniques 3h

1. Séances de révision-annales 2x 1h 30 (Bordeaux et Toulouse)